

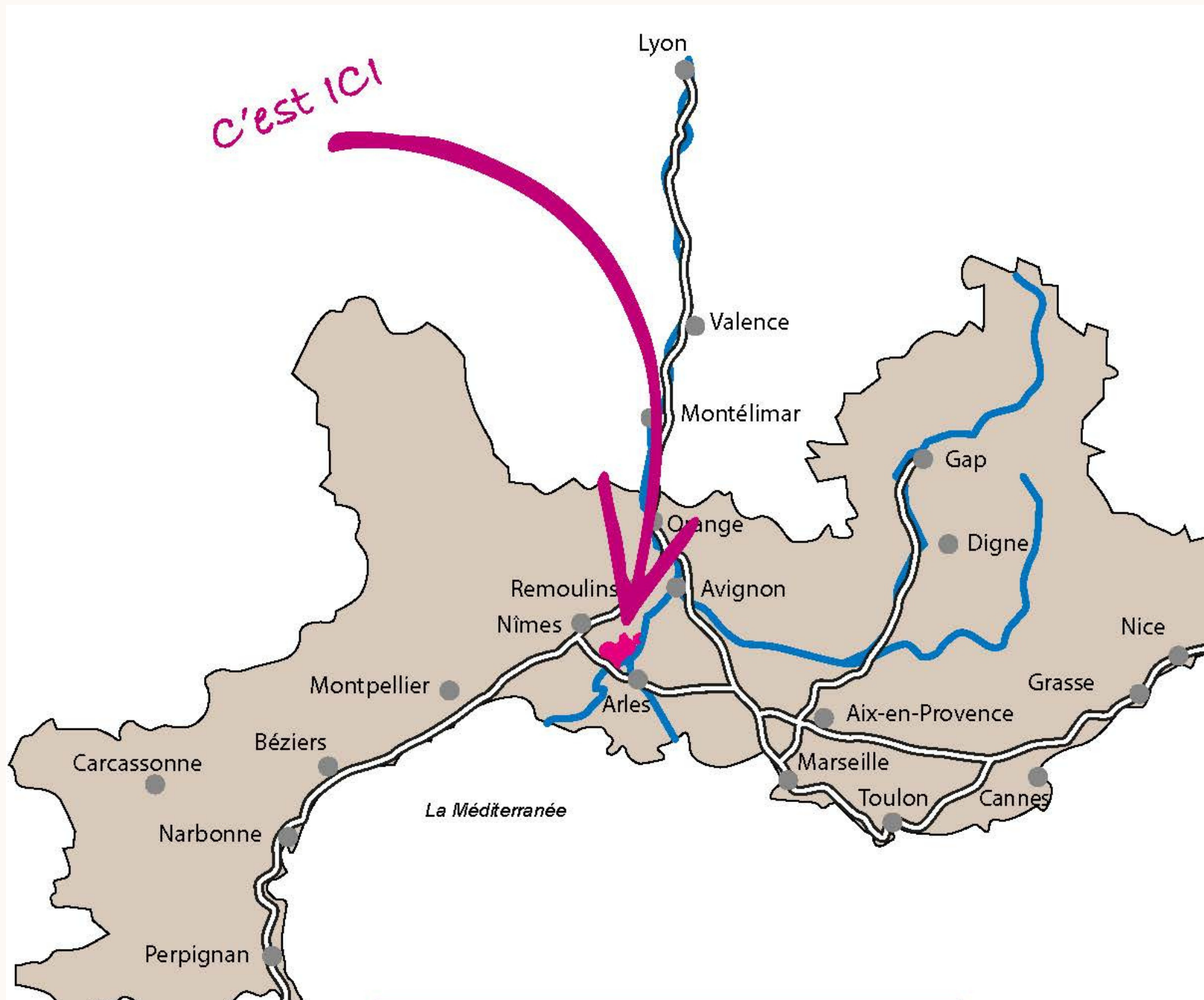
# DES AIDES POUR LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence





# 800 euros par mois pour les médecins étudiants



## Comment ça marche ?

Aide de 800 euros par mois à tout étudiant.e en médecine.

En contrepartie, l'étudiant.e s'engage à s'installer sur le territoire pendant une durée égale à la perception de l'aide.

## Conditions :

- Etre étudiant en médecine (à partir de la 6e année, toutes spécialités)
- Pas de condition de lieu d'étude
- Signature d'une convention avec la Communauté de commune Beaucaire Terre d'Argence





## Des moyens pour vous accompagner

Deux nouvelles maisons médicales (ouverture en 2021) pour vous accueillir à Beaucaire et Bellegarde.

Une équipe de professionnels de santé déjà en place pour vous accompagner

Et la possibilité d'intégrer des CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) voisines déjà structurées.

## Une aide à l'installation

Les services de la Communauté de communes vous accompagnent administrativement tout au long de votre installation.

Logement, scolaires, petite enfance...



# C'EST FACILE !

Trois étudiants en médecine nous ont déjà rejoints en signant cette convention.  
Ils s'installeront sur le territoire très prochainement !



**Juan Martinez, Président de la CCBTA, Anne-Sophie Vincent, étudiante en médecine et Jean-Marie Gilles, maire de la commune de Vallabrègues.**





PORT DE  
**BEAUCAIRE**

# CONTACTEZ- NOUS !

Mail : [sante@laterredargence.fr](mailto:sante@laterredargence.fr)

Valérie Normand : 07 78 41 05 59

Olivier Barbosa : 04 34 28 22 41

Retrouvez-nous sur :

Facebook : [CC Beaucaire Terre d'Argence](#)

Instagram : [ccbta\\_30](#)

